

Seine-Saint-Denis

Drancy : une mutuelle santé à tarif avantageux pour les habitants

18 Mai 2015



ARCHIVES. Le tarif de la complémentaire santé que la commune va proposer à ses habitants « devrait être plus bas de 10 à 15 % par rapport à ce qui se pratique », évalue le député-maire Jean-Christophe Lagarde.

LP

L'idée est simple : arriver nombreux pour obtenir une offre préférentielle. Et l'appliquer à la mutuelle santé, c'est l'objectif de la municipalité de Drancy. La commune va proposer aux 67 000 habitants la possibilité de souscrire à une complémentaire dont le tarif a été négocié en amont.

« En moyenne, il devrait être plus bas de 10 à 15 % par rapport à ce qui se pratique », évalue Jean-Christophe Lagarde, le député-maire (UDI) de la ville.

Cette démarche se met en place en partenariat avec l'association Actiom (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) — à l'origine du dispositif Ma commune, ma santé — que d'autres villes ont rejoint. « Cela ne s'était encore jamais fait sur une ville de cette taille en France », précise Jean-Christophe Lagarde. Les habitants pourront se renseigner à ce sujet cet après-midi*.

Les agents municipaux ont aussi reçu un coup de pouce

Cette proposition est venue du constat qu'une partie de la population se passe de mutuelle santé, faute d'en avoir les moyens financiers. « La conséquence est que ces personnes ne vont pas se faire soigner », poursuit l' élu. La précarité est souvent synonyme de mauvais état de santé. La Seine-Saint-Denis n'est d'ailleurs pas épargnée par le cancer, le diabète et les maladies cardio-vasculaires. « Là, on souhaite mettre en place un vrai accès universel à la mutuelle, tout en disposant d'un niveau de remboursement meilleur ou équivalent », assure le maire de Drancy.

Déjà, à l'automne 2013, la municipalité avait proposé de prendre en charge la mutuelle santé de ses agents, s'intéressant en particulier à ceux dont les revenus étaient les plus faibles. Aujourd'hui, selon le maire, 63 % des 1 300 salariés communaux ont souscrit à l'offre de la ville. « Depuis, nous n'avons plus de signalements d'employés rencontrant des difficultés d'accès aux soins », ajoute Jean-Christophe Lagarde.

** Deux réunions d'information sont programmées aujourd'hui, à 16 heures et 18 heures, à l'espace culturel du parc.*